



devant nous Bacciacchi Aristine. Rejoint-nous
unignal délégué, faisant fonction d'officier
de l'état-civil de la commune d'Abbellara,
Canton d'Olmeta, Département de la Corse,
est conjointe Cesari Paul et Noël âgé de
vingt-trois ans, berger demeurant à
Sustari, territoire d'Abbellara, lequel
nous a présenté un enfant du sexe
masculin qui il nous a déclaré être
né le jour d'hier à Sustari vingt-
six avril à sept heures du soir
de lui conjointe et de Blanche-
Marie née Finicori âgée de vingt-deux
ans, son épouse légitime, et auquel il
a déclaré vouloir donner les prénoms
de Charles-Dominique ; les dites presen-
tation et déclaration faites en présence
de l'agostini Dominique propriétaire
âgé de vingt-sept ans demeurant à
Abbellara et Nicolai Paul-Marie
Négoiaut âgé de vingt-six ans
demeurant à Abbellara et les témoin
ont signé avec nous le présent acte
de naissance, après qu'il leur en a
été faite lecture, le père a déclaré
ne pas savoir signer, ce ce requiert
Agostini ; Nicolai.

P. Le Maire absent,
L'adjoint municipal délégué;
Brionnii

Le Greffier du Tribunal.